

Entrechaux

n° 150 - Avril 2021



bulletin municipal d'informations

DOMAINE
CHAMP-LONG



Jean-Christophe GELY
Vigneron Récoltant

1900 Chemin de Champ-Long
84340 ENTRECHAUX

Tél. +33 (0)4 90 46 01 58
domaine@champlong.fr
www.champlong.fr

VENTOUX - CÔTES DU RHÔNE

Vins de la Vallée du Rhône - Rhône Valley Wine

**DOMAINE
TAÏÈS** *Le Ventoux
le Côtes du Rhône
par Gaël Blanc*

Quartier Talès - 84340 Entrechaux, France
Tél: 33(0)4 90 46 02 79 - Fax: 33 (0)9 51 10 99 56 - Mobile: 33 (0)6 15 73 04 50
Contact@domainetaies.com www.domainetaies.com

**s a r l
ANAYA
CRUEIZE**

Chauffage - Climatisation
Plomberie - Sanitaire
Energies renouvelables

84340 MALAUCÈNE - Tél. : 04 90 65 26 32 - Fax : 04 90 65 21 78
Mobile : 06 14 40 01 71 ou 06 82 47 04 84
e-mail : sarl.anayacrueize@orange.fr

HR.

*Mariages
Banquets
Réceptions*

**Hervé Rège
Traiteur**

*Professionnels
& Particuliers*

Le village 84340 Entrechaux Tél: 04 90 46 02 50

**Auberge d'Anaïs
Restaurant ~ Hôtel**



Spécialités provençales
Vue panoramique
Piscine réservée, parking ombragé
Terrasse Jardins

www.aubergeanaïs.com

Route de Saint Marcellin lès Vaison ~ 84340
Entrechaux 04 90 36 20 06

SARL ALLEMAND FILS
Menuiserie Bois/PVC - Ebénisterie



29 Bd des Remparts
84340 MALAUCÈNE

Atelier : 04 90 65 22 45
Fax : 09 70 32 40 13

ALLEMAND Benoît
06 80 73 47 84
sarlallemandfils@orange.fr

ETUDE
CONCEPTION
ET REALISATION

**Hervé
Bonnert**

Tous travaux d'aménagements intérieurs
Rénovation, Agencement, Décoration
Plafonds, Cloisons, Doublages

54110 **04 90 36 31 43**
Vaison La Romaine **06 63 19 31 13**

SOMMAIRE

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 01. Le Mot du Maire | 23. Urbanisme et Etat Civil |
| 03. Les Echos d'Entrechaux | 24. Agenda et permanences |
| 05. Vie Associative | 25. Les permanences |
| 09. Communiqués | 26. Nos commerçants et artisans |
| 10. Conseils municipaux | 27. Associations |
| 19. Du nouveau sur Entrechaux | 28. Numéros utiles |

Publication : Mairie d'Entrechaux - 1 Place Paul Guinrand - 84340 ENTRECHAUX

Tel : 04 90 46 00 11 - Courriel : mairie.entrechaux@orange.fr

Site internet : <http://entrechaux-en-provence.fr>

Directeur de la publication : Alexandre Roux

Responsable de la publication : Bénédicte Tramontin

Dépôt légal : Avril 2021

Impression : Imprimex - Bollène. Diffusion 660 exemplaires.

Photo couverture : Centre de Vaccination dans la salle polyvalente. (photo studio PENNELLO).

Le Mot du Maire



Entrechalaises,
Entrechalaïs,

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, voilà déjà plus de deux semaines que le Président de la

République a étendu à toute la France métropolitaine les mesures destinées à freiner la propagation de la Covid-19. Notre village vit donc depuis le week-end de Pâques sous ces nouvelles contraintes, y compris au niveau des écoles, fermées, alors que, le printemps approchant, nous aurions toutes et tous envie de sortir, de nous retrouver et de reprendre cette vie « normale » qui se fait malheureusement attendre après cette parenthèse épidémique décidément trop longue.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas ignorer la dangerosité de ce virus, notamment pour les plus fragiles, malades ou aînés, et

nous avons tous, dans nos familles, parmi nos amis ou dans notre entourage professionnel ou social, des personnes qui sont ou ont été touchées, avec plus ou moins de gravité et de conséquences.

Les efforts qui nous sont demandés sont importants, pénibles à tout le moins, mais il nous faut garder espoir, regarder là où il y a de la lumière et je peux vous assurer que je m'efforce de lutter le plus efficacement possible en ces moments difficiles, entouré par le personnel municipal et les élus qui travaillent quotidiennement à mes côtés et que je souhaite une nouvelle fois remercier et féliciter pour leur engagement.

Comme le montre la page de couverture, nous avons en effet des raisons d'espérer. Si elle a été trop lente les premières semaines, la vaccination devrait être le moyen pour nous tous de sortir de cette situation, et je me réjouis que nous ayons ainsi été capables,

en quelques jours, de mettre en place un centre de vaccination sur notre commune en lien avec les services de l'Etat, les pompiers du département et l'Ordre des médecins généralistes. L'opération a duré 3 jours et 207 personnes issues des villages de Saint-Léger du Ventoux, Savoillan, Brantes, Beaumont du Ventoux, Malaucène et Entrechaux ont pu être vaccinées.

En application des consignes des services de la Préfecture de Vaucluse, la vaccination était réservée aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes présentant des comorbidités. Nous avons fait notre maximum mais nous savons malheureusement que certaines personnes n'ont pas été contactées car elles n'étaient pas répertoriées dans notre registre électoral. J'invite d'ailleurs chacun, en dehors de ces questions sanitaires, à s'inscrire en mairie sur les listes électorales à l'approche des nombreuses et importantes élections locales et nationales de ces prochains mois.

Je tiens à remercier chaleureusement l'esprit de solidarité de nos commerçants (Restaurant Saint Hubert, Boulangerie Valentin et La Poulette Dorée) qui n'ont pas hésité à offrir les repas aux personnels de santé présents sur cette période.

J'ai indiqué à Monsieur le Préfet de Vaucluse que nous étions disponibles pour renouveler cette action.

Il nous faut, en attendant, nous aérer l'esprit autant que possible. Nous avons naturellement de quoi faire dans nos campagnes et en respectant le périmètre des 10 km. Mais l'évasion peut-être aussi au cœur du village, sans aller bien loin. Je ne peux que vous recommander d'aller faire un tour dans notre bibliothèque municipale qui a tranquillement commencé sa transformation. Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, un travail de fond a été entrepris par la commission bibliothèque afin de rendre plus attractif ce lieu trop peu fréquenté. Rafranchissement des rayonnages, achat de nombreux nouveaux livres, modernisation de l'outil informatique, programmation d'expositions temporaires, espace destiné aux enfants revisité, abonnement gratuit pour ces mêmes enfants... sont autant de bonnes raisons d'aller prendre une bouffée d'oxygène dans cet espace qui n'a pas fini de vous surprendre !

Nous croyons d'ailleurs tellement en ce lieu d'échange et de culture qu'il va faire l'objet d'un déménagement prochainement afin d'être plus visible et incontournable dans notre village. Nous sommes en train d'y travailler et je vous en dirai plus dans les mois à venir.

Je vous ai conseillé, au début de ces quelques lignes, de garder espoir, de vous projeter au-delà de cette pandémie. Je terminerai donc cet édito en vous informant que nous avons décidé d'éteindre les lumières de l'éclairage public la nuit (de 00h à 06h). Au-delà des économies ainsi réalisées par la commune, nous lutterons ainsi contre la pollution lumineuse qui perturbe la faune et nous prive, au cœur du village, de la vue du ciel étoilé. Nous aurons ainsi une autre occasion, en levant simplement les yeux, de nous évader encore un peu dans l'attente de jours meilleurs.

Je vous souhaite bon courage pour les semaines à venir, et je reste à votre écoute.

Alexandre ROUX
Maire d'Entrechaux

Les Echos d'Entrechaux

BIBLIOTHEQUE MARY GLASGOW

Notre bibliothèque, pour circuler dans le village et même plus loin...

Pour circuler dans le village :

- le livre d'Emile Comte est le plus ancien (1954), le plus géologique, le plus archéologique : «Entrechaux, notice géographique, économique, géologique,...». Il a été complété en 1967, par «l'étude géographique».

- celui d'Alain Fauqueur est le plus récent (2019), le plus historique, le plus d'actualité : «les riches heures du village d'Entrechaux».

Avec des choix d'époques différents, Marie-José Brun a écrit sur «le village de pêcheurs». L'atelier d'écriture a produit «Mémoire du village». Des témoignages directs sont dans «autrefois Entrechaux». Pour circuler dans le temps, les plus anciennes famille du village : Artilhan et Artillan, Avon, Baille et Baye, Bremont, Brusset, Dieu, Grangeon, Guinrand, Estève, Gontard, Méry, Mouret, Guibert, Ravoux, Vaisse et Vaysse, etc. trouveront, à la bibliothèque, un catalogue avec noms et prénoms de leurs ancêtres, par années, avec leur profession. On doit ce recueil à MJ Brun. Pour faire une recherche, accompagnée, prenez rendez-vous au : 0681826229.

Pour sortir d'Entrechaux, chaussez des lunettes, des livres vous feront visiter Vacqueyras, Gordes, St Christol, St Saturnin, Séguret, Sérignan, Faucon, Cavaillon et, bien entendu Malaucène, Vaison, Carpentras, le Lubéron, Orange et Avignon. Dans ces livres, nos histoires, nos contes et légendes, les proverbes et les Noëls nous arrivent du plus profond des 151 communes du Vaucluse. Du plus intime, ils viennent à nous : livres de promenades, de sentiers, de fontaines, de campaniles, de chapelles, qui suivent aussi la Révolution, l'Occupation, etc.

Saisissant ! «Les dessous d'Avignon» sont dévoilés dans un livre de bandes dessinées. Par ailleurs, JP Le Goff a écrit «la fin du village» avec l'exemple de Cadenet. En 2017, Jacques Galas nous parle de la fermeture de

la papeterie de Malaucène. Les Amis d'Antoine Diouf et d'Albin Durand racontent les événements du 1^{er} août 1944. On frémit ! D'autres grands personnages résident aussi dans notre bibliothèque : Albert Camus, René Char, Alphonse Daudet, Frédéric Mistral, Pétrarque et Patrick Ollivier Elliott. De vastes sujets sont développés, sur les châteaux, le patrimoine industriel, le canal de Carpentras, ou «le petit train d'Orange à Buis», par exemple. Dans les «Mémoires d'Ouvèze», (N° 3-à10, 2005-2010) les articles sont riches de textes sur le «patrimoine curieux». La bibliothèque vient d'abonner le village à «Ventoux Magazine». Le magazine a mis notre village en couverture et publié un numéro consacré en bonne partie à Entrechaux. Dans notre bibliothèque, le Mont Ventoux est, en effet, parcouru, regardé, exploré, et généreusement embrassé. Elle nous propose, aussi, une collection de la revue périodique des «Carnets du Ventoux». Elle existe depuis 1986, et tient le record de 110 numéros ! Son premier numéro faisait rencontrer «les derniers charbonniers du Ventoux», et exposait l'appellation celtique pour : «zone pierreuse» et «plateau dénudé», kal-m, à l'origine du nom d'Entrechaux. Le dernier numéro de 2020 des Carnets, propose une escapade à St Léger-du-Ventoux, un portfolio sur l'œuvre de Virginie Peyre, et les vautours des Baronnie, notamment. Les Etudes Vauclusiennes, en 1987, ont fait aussi un travail approfondi sur le Ventoux. Leur étude porte par exemple, sur sa participation acquifère à la Fontaine de Vaucluse, sur la vipère d'Orsini, sur les plantes médicinales et sur les mythes, notamment. D'autre part, les «études comtadines» publient le recueil des «journées d'Histoire du Comtat» tenues tous les ans à Mazan. Pour terminer, 2 livres rares sont disponibles à la Bibliothèque : «Rencontre avec un paysan français révolutionnaire» de Suzanne Bernard sur l'Entrechalais Arthur Chave, et «Un village du Vaucluse» de Laurence Wylie.

LES ÉVÈNEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE MARY GLASGOW

Différentes expositions, prêtées par la bibliothèque départementale, vous sont proposées au cours de cette année 2021.

Nous avons démarré l'année avec une exposition sur l'Art Urbain, clin d'oeil à la fresque réalisée par Klemz sur notre place d'Eglise.

Depuis le 12/03 et jusqu'au 21/04/2021, venez découvrir l'univers des MANGAS. Cette exposition conçue par l'association franco-japonaise AfuJi, invite le néophyte curieux mais aussi le fan avisé à découvrir les richesses insoupçonnées de la bande dessinée japonaise et vous fait découvrir l'histoire du manga, ses spécificités, ses codes à travers une quinzaine de panneaux richement illustrés et 7 caisses de livres pour enfants, ados et adultes.

Nous enchaînerons par une exposition sur la Forêt du 21/04 au 02/06/2021, pour accompagner la fête de la nature qui a lieu en

mai : "Forêts dans le monde", "forêt écosystème", "forêt et développement durable"... autant de thèmes abordés pour partir à la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel à travers 12 panneaux et une cinquantaine de livres.

Enfin pour clore ce 1er semestre et accompagner la fête médiévale prévue le week-end des 03 et 04 juillet, nous vous ferons découvrir ou redécouvrir Les Châteaux Forts du 02 juin au 21 juillet.

Venez nombreux !

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 10h00-12h00

Mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-19h00

(ou 18h00 en période de couvre feu!)

Vendredi : 10h00-12h00 seulement en période de congés scolaire, les autres semaines le vendredi est réservé aux classes de nos écoles.

Samedi : 1er samedi du mois soit les 15/05

(1er et 8 férié) et 5/06

Tarif : gratuit jusqu'à 18 ans ; adultes 13€ ou 7€ tarif réduit.

CENTRE DE LOISIRS POLICHINELLE

Avec les enfants nous avons réalisé des paniers et des poules pour Pâques. Nous ferons aussi une activité pour la fête des Mères et des Pères. Nous fabriquons aussi des épées et des boucliers pour la fête médiévale qui se déroulera au mois de juillet. Ensuite, nous profiterons des beaux jours, dehors, dans la cour du centre de loisirs.

CENTRE DE VACCINATION

Mercredi 17 mars, c'est grâce à Alexandre Roux, Maire, en accord avec les services de la Préfecture, que la salle polyvalente du village a été transformée en centre de vaccination pendant trois jours pour les personnes de plus de 75 ans ou atteintes de comorbidités.

C'est ainsi que 180 personnes (96 de Malaucène, 53 d'Entrechaux, 18 de Beaumont Ventoux, 8 de Savoillans et 5 de Brantes) ont été vaccinées avec le vaccin Pfizer les 17, 18 et 19 mars.

Pour effectuer ce vaccin, 2 infirmiers et 1 médecin (Docteur Véronique Jolas) du SDIS 84 et 1 médecin généraliste (Docteur Frédéric Hosatte) ont coordonné les vaccinations tandis que Bénédicte Tramontin, employée municipale, recevait les patients pour leur faire remplir un questionnaire préalable à la vaccination.

Le premier jour était réservé aux habitants de Malaucène. Frédéric Tenon, Maire, était sur place ainsi que Noëlla Rommel, 2ème adjointe déléguée à l'action sociale et Morgane Debard, responsable du service CCAS de la mairie de Malaucène.

La solidarité a permis aux intervenants médicaux de se restaurer grâce au restaurant Saint Hubert, au food-truck la Poulette dorée et la boulangerie Valentin que nous remercions.

Jeudi 18 mars c'était au tour des habitants de Savoillans, Brantes, St Léger et Beaumont du Ventoux, vendredi 19 mars c'était au tour des Entrechalais.



Vie Associative

RANDOPASSION84

Une situation toujours inédite pour toutes les associations sportives...la COVID est toujours là, Randopassion84 a suspendu ses randonnées en attendant des jours meilleurs, les déplacements prévus au calendrier sont suspendus aux directives sanitaires, mais soyons optimistes, le printemps arrive, la nature retrouve ses couleurs et l'essentiel est de préserver notre capital santé pour mieux se retrouver...prenez soin de vous, on se retrouve bientôt !.....la COVID sera un bien mauvais souvenir...



BMX CLUB ENTRECHAUX

Le BMX continue d'avancer malgré les conditions difficiles.

Malgré le couvre-feu à 18h ou encore l'impossibilité de se rassembler pour des opérations conviviales ou l'organisation de course de bmx, les entraînements du mercredi et du samedi continuent d'avoir lieu contrairement aux disciplines sportives d'intérieur à qui nous pensons fortement. Les dirigeants s'activent pour garder un certain dynamisme au sein des différents groupes d'entraînement afin d'accompagner les pilotes dans leur pratique.

En plus des entraînements, des journées de stage sont régulièrement proposées aux adhérents le dimanche ou pendant les vacances scolaires afin de permettre à tous de se dépenser physiquement et de continuer de progresser dans le bmx.

Les nouveaux maillots sont arrivés également mettant en scène le Château médiéval et le relief de la piste. Le graphisme est apprécié des pilotes et reprend les couleurs jaunes et noires du club. Merci aux différents partenaires pour les maillots (BOMPARD travaux agricoles, Atelier JEAN ferronnerie, Malaucène pneu, Entreprise CLERAND, maçonnerie COLLOT et KPUB) et à l'ensemble de nos partenaires privés et publics qui continuent de soutenir le club financièrement. L'éclairage est installé. Malheureusement, celui-ci n'a pu être encore inauguré officiellement ni même encore réglé correctement du fait du confinement à 18h imposé. Les bénévoles du club s'occuperont de cette tâche dès qu'il sera possible d'effectuer ces réglages à la tombée de la nuit. Il est à noter que le club devait accueillir une manche de la Coupe PACA à Entrechaux (Course de niveau régional) au mois de mars. Cette manifestation est reportée au Dimanche 13 Juin 2021, en espérant que la situation sanitaire puisse nous le permettre.

Enfin, le club aura officiellement 10 ans cette année et l'ensemble de l'équipe dirigeante

souhaite organiser une manifestation locale (soirée repas/ concert ouvert à tous) à cette occasion mais tant que les rassemblements ne sont pas encore possibles, aucune date n'est arrêtée à ce jour.



COMITÉ DES FÊTES

Les beaux jours arrivent, et avec eux l'envie de se retrouver pour partager de bons moments de convivialité. Malheureusement rien n'est simple en cette période de pandémie. Néanmoins, sachez que l'équipe du comité des fêtes ne relâche pas ses efforts, et mettra tout en œuvre pour que des festivités aient lieu en adéquation avec les mesures sanitaires. Un nouveau vide grenier de printemps voit le jour, le 18 Avril. Une fête des voisins sur le modèle d'une auberge espagnole se tiendra place du presbytère le 28 Mai à 19h. Des tables seront installées, ceux qui le souhaite pourront participer. Le week-end médiéval des 03 et 04 Juillet, avec au programme : Camps médiévaux, calligraphie, frappe de monnaie, forge (notamment au château), échassiers, cracheurs de feu, banquet médiéval, tavernes, concert celtique électrique, promenades à cheval, initiation au tir à l'arc et arbalète, saynètes. Tout au long de ces deux jours (prise de la porte du château par les chevaliers au bélier, mariage médiéval,

cérémonie de remise des clés), mêlée des enfants qui seront invités à charger les chevaliers en armure. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent, à se rendre à cet événement costumé. Joseph Pennello, photographe, sera présent pour immortaliser cette fête, et pour que chacun puisse repartir avec sa photo souvenir. D'autres manifestations sont prévues, notamment une fête foraine, concert et feu d'artifice le 08 Août. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour suivre les événements passés et à venir. Si vous souhaitez devenir adhérents présentez-vous au tabac du village. Festivement !



LE CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Toute l'équipe de notre association suit l'évolution de la pandémie en guettant une lueur qui permettrait une reprise, même partielle, de nos activités. Notre impatience à faire des projets est mise à l'épreuve par cette rupture inédite qui marque un véritable tournant dans notre histoire.

Ne voulant pas céder à l'immobilisme nous avons apprécié la démarche de Monsieur le Maire qui le samedi 20 février dernier, assisté de trois conseillers municipaux, a réuni les responsables d'associations pour qu'ils expriment leurs besoins et les prévisions d'activités pour cette année 2021.

Prêts à rebondir mais contraints par un isolement forcé nous envisageons, pour le moment, un Grand Loto le dimanche 3 octobre, la visite du laboratoire Centiflor (huiles essentielles) au Plan des Amarens à Entrechaux et, pourquoi pas, un séjour en Andorre du 8 au 11 juin prochain avec Sud Evasion. Lorsque nous aurons établi notre calendrier, un courrier personnel avertira chacun de nos adhérents sachant qu'il retrouvera les activités habituelles, belote, marche, bingos, sorties en autocar etc . . .



Pour ceux qui aimeraient jouer à la pétanque, la Mairie met à disposition la cour du presbytère. Actuellement c'est Mr Pierre Henri BRES qui désire monter un Club de Pétanque ouvert à tous les amateurs, les mardis et jeudis à partir de 14h00.

Pour plus de renseignements Mr BRES est joignable au 06 28 30 75 37.

«Une partie de pétanque, ça fait plaisir la boule part et se planque, comme à loisir. Tu la vises et tu la manques, changes ton tir. Une partie de pétanque ça fait plaisir. . . »

Il y aura des concours mixtes, alors mesdames vous n'êtes pas oubliées.

Vous nous manquez toutes et tous. Convivialité, entraide, camaraderie demeurent nos principaux objectifs. Prenez soin de vous.

INTERCALLIS

Excellente nouvelle : toutes nos animations et leurs dates peuvent être à présent consultées sur le site : intercallis.entreachaux.info. Cliquez sur «Menu» en haut à droite puis sur "agenda". C'est facile, c'est pratique et impossible maintenant d'oublier un événement ! Merci Danielle. Nous tenons à remercier très chaleureusement Dominique, chef d'entreprise, qui a réparé à titre gracieux le mur d'escalade du parcours de santé.

Lundi 10 mai de 9 h à midi : Nettoyage du sentier botanique et du parcours de santé par les adhérents.

Mercredi 19 et jeudi 20 mai : Fête de la nature Atelier gratuit de mandalas réalisés avec les galets de l'Ouvèze. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 heures. Pique-nique tiré du sac. Ouvert à tous et toutes à partir de 10 ans. Rendez-vous chemin de l'ancienne voie ferrée devant le panneau du Sentier des Piboules. Inscription obligatoire auprès de Joëlle : 06 87 27 38 18

Vendredi 21 mai : Visite guidée et gratuite du sentier botanique à 14h30. Rendez-vous chemin de l'ancienne voie ferrée devant le panneau du Sentier des Piboules. Accessible à tout public. Durée d'environ 2 heures. Inscription obligatoire auprès de Joëlle : 06 87 27 38 18

Vendredi 4 juin : Nettoyage de la rivière de 9 h à midi. Rendez-vous au petit pont roman St Michel à Entrechaux. Venir avec des gants et de bonnes chaussures. Nous fournirons les sacs. Ouvert à tous et à toutes à partir de 10 ans. Un apéritif sera offert. Inscription auprès de Joëlle : 06 87 27 38 18.

Dimanche 6 juin : Votre rallye surprise à vélo L'association INTERCALLIS vous donne rendez-vous sur la place de l'église dès 9h pour une balade découverte d'environ 25 kms à vélo, agrémentée d'énigmes et de découvertes dans notre belle région. Le parcours terminé, nous nous retrouverons au sentier des Piboules où nous partagerons un pique-nique tiré du sac précédé d'un apéritif offert par INTERCALLIS. Des récompenses aux plus méritants clôtureront ce rallye cuvée 2021 !

Inscriptions : Le rallye est ouvert à toutes et à tous à partir de 12 ans, vélos mécaniques et électriques acceptés. La participation est de 5€ pour les individuels, 10€ pour les couples et couples avec enfants.

Merci de vous inscrire par mail, intercallis.loisirs@gmail.com en précisant votre nom, prénom pour chacun(e) des participant(e)s, places limitées.



LIGN'TONIC

Malgré la crise, lign'tonic ne baisse pas les bras. Méline, notre coach, se démène sans relâche sur les réseaux sociaux pour nous faire bouger avec des cours très diversifiés : step, trampoline, swiss ball, cardio, kick Boxing, etc...

Depuis début février Méline propose des cours à l'extérieur les dimanches matin, et en respectant les conditions sanitaires.

Nous avons également un projet de gym douce.

Lign'tonic propose un repas le samedi 31 juillet dans le village et un vide dressing le 26 septembre 2021

Contactez Marjos Reynaud Présidente (0628345524) ou lign.tonic@gmail.com pour des informations complémentaires.

Nous espérons pouvoir enfin reprendre nos cours dans d'excellentes conditions.



Adispo Services
Chez vous, pour vous rendre service !

- Ménage, repassage, jardinage
- Aide à la toilette, repas, courses

APA, PCH, CARSAT

Vaison la Romaine
04 90 51 10 46

SARL FABRE ET FILS

électricité générale
chauffage et climatisation
automatisme de portail

172 Bis Ave des Princes d'Orange
84340 ENTRECHAUX

06.11.52.50.03
06.11.51.47.11
sarlfabre@free.fr

POQUET'S
Façadiers

**FAÇADE ISOLÉ - MAÇONNERIE
CARRELAGE**

07 85 46 52 73 - 84340 ENTRECHAUX
joseluispoquet3@gmail.com

HABITAT CONSULTING
Votre expert en énergies renouvelables

CLIMATISATION REVERSIBLE
POMPE A CHALEUR
PHOTOVOLTAIQUE &
ISOLATION 1€

INSTALLATION ENTRETIEN DÉPANNAGE

www.habitat-consulting.fr

06 15 71 65 55 / 09 86 38 99 38 - contact@habitat-consulting.fr
471 avenue des Princes d'Orange - 84340 ENTRECHAUX

THÉRAPEUTE REIKI

Énergéticienne
Magnétisme
Soins sur RDV
06 88 88 77 83

Mme Bagnol éricka
Gîte de l'harmonie
84340
Entrechaux

Entreprise BLANCHARD Mickaël
Peinture intérieure - extérieure,
papier peint, plâtrerie

04 90 37 20 65

Le Laquet - route de Malaucène - 84340 Entrechaux
Tél/Fax: 04 90 37 20 65 - Portable: 06 46 47 49 56

Boulangerie Pâtisserie
Valentin
Entrechaux
04 90 46 03 25

Joseph Pennello
Photographe et vidéographe

Studio PENNELLO
ENTRECHAUX (84340)
04 90 62 30 63
06 28 27 75 17

pennello.photo@gmail.com
www.studio-pennello.pro

La tête, l'œil et le cœur derrière l'objectif.

Communiqués

RECENSEMENT MILITAIRE ANNÉE 2005

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à 16 ans. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Si l'intéressé(e) est dans l'impossibilité de faire les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal. Une attestation de recensement lui sera délivrée. Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car la mairie ne délivre pas de duplicata.

ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ENTRECHAUX

CHAUVRAT Noëlie MAM Poudre de Fées 47 Rue Emile Comte. Agrément : 3 à la journée (0-6 ans)
Tel : 06 19 62 90 49

HUYNH Thi Dam MAM Poudre de Fées 47 Rue Emile Comte. Agrément : 2 à la journée (0-6 ans)
Tel : 06 35 34 17 36

KAABOUNI (MOUTIAA) Siham 405 Chemin du Plan. Agrément : 2 à la journée (0-12 ans) et 1 à la journée (18m-12ans)
Tel : 06 70 39 50 23

LOUKILI (EL BAKKALI) Zkiya MAM Poudre de Fées 47 Rue Emile Comte. Agrément : 4 à la journée (0-6ans)
Tel : 07 77 89 69 02

MARIN FERNANDEZ Encarnacion MAM Poudre de Fées 47 Rue Emile Comte. Agrément 3 à la journée (0-6ans)
Tel : 06 89 87 97 04

LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune d'ENTRECHAUX, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 mai 2021 en vue des prochaines élections Départementales et des élections Régionales qui auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021

Pour cela vous pouvez faire cette démarche en Mairie d'Entrechaux ou sur internet sur service public.

Vous devrez fournir

- un justificatif de domicile récent
- un justificatif d'identité.

Conditions pour s'inscrire :

-Avoir 18 ans la veille du jour de l'élection (le français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au deuxième tour).

-Etre Français (la personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales)

-Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de la mairie pour pouvoir

voter aux élections municipales et européennes.

- Jouir de ses droits civils et politiques

Important :

Nous rappelons également à toutes les personnes qui ont changé de domicile sur la commune de bien vouloir le signaler en mairie afin d'effectuer le changement.



Compte Rendu des Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le 14 janvier, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 8 janvier 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de M. le Maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15 Nombre de conseillers représentés : 0 Votants : 15

Etaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLÉMENT, Mme Christiane COUVREUR, M. Claude DUSSAUD, Mme France FARON SOURCEAUX, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

Avant le début de la séance, M. le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal pour cette année 2021.

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.

2/ Décisions municipales :

M. le Maire rend compte des décisions prises au titre de ses délégations.

- Renonciation à l'exercice du droit de préemption pour les dossiers suivants :

Type de bien	Superficie	Localisation	Prix
Bâti sur terrain propre	00ha 26a 55ca	Impasse Saint Jean	190 000,00 €

-Devis acceptés :

Fabrication et fourniture d'un garde-corps (montée du Château)

Ferronnerie NICOLET	840,00 € HT	840,00 € TTC
---------------------	-------------	--------------

Fabrication et fourniture d'un garde-corps (impasse St Jean)

Ferronnerie NICOLET	890,00 € HT	890,00 € TTC
---------------------	-------------	--------------

Mobilier (banque d'accueil secrétariat) Concept Bureau 1	351,93 € HT	1 622,32 € TTC
--	-------------	----------------

Lave-vaisselle cantine scolaire METRO	2 040,00 € HT	2 448,00 € TTC
---------------------------------------	---------------	----------------

Climatisation/Chauffage mono split (MAM) Vaison froid	1 600,00 € HT	1 920,00 € TTC
---	---------------	----------------

Inspection Pont Saint Michel SITES	3 524,00 € HT	4 228,80 € TTC
------------------------------------	---------------	----------------

Signalétique commerces et artisans SIGNATURE	3 856,75 € HT	4 628,10 € TTC
--	---------------	----------------

3/ Autorisation de dépenses pour la section d'investissement

M. le Maire précise qu'en attendant le vote du budget primitif, le Maire peut sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette (montant maximum qui peut être ouvert : 324 000,00 €). Il est proposé d'ouvrir les crédits suivants :

Chapitre 21 – Immobilisation corporelles en cours (acquisitions de matériel) : 8 875,00 €

Opération n°154 – Voirie : 5 000,00 €

Opération n°170 – Restauration de l'Eglise Saint Laurent la Neuve : 18 000,00 €

Total des crédits ouverts : 31 875,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 de la commune les dépenses d'investissements mentionnées ci-dessus.

4/ Choix du prestataire pour la location et la maintenance d'imprimantes multifonctions

M. PASCAL précise au conseil municipal que l'imprimante multifonctions de l'école maternelle est tombée en panne et qu'il convient de la remplacer.

Il propose de choisir la proposition de la société CPRO SUD relative à la location et la maintenance de 2 imprimantes multifonctions aux conditions suivantes :

- 2 imprimantes multifonctions (école primaire et école maternelle)

- Durée du contrat : 22 trimestres

- Coût par trimestre : 779 € HT (incluant par trimestre : 16980 copies N&B et 1485 copies couleur)

- Coût total : 17 138 € HT

- Copie N&B supplémentaire : 0,0045 € unité/ Copie Couleur supplémentaire : 0,045 € unité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de confier à l'entreprise CPRO SUD, la location et la maintenance de 2 imprimantes multifonctions pour une durée de 22 trimestres et un coût total de 17 138,00 € HT.

- Autorise le Maire à signer le contrat.

5/ Convention avec le Département de Vaucluse pour le Dispositif d'Assistances aux Collectivités Territoriales (DACT)

M. le Maire précise au conseil municipal que le DACT permet de bénéficier des services des organismes suivants :

- Le Département de Vaucluse (thématiques : Voirie, Aménagement et Habitat)

- Le CAUE (thématiques : aménagement et urbanisme, accompagnement à la maîtrise d'ouvrage publique, Réhabilitation et patrimoine, Environnement et paysage)

- La SPL Territoire Vaucluse (opérations d'aménagement et ingénierie territoriale)

- Association SOLIHA (politique de l'habitat)

Pour bénéficier des services du Département de Vaucluse, il convient de signer une convention renouvelée annuellement pour une durée maximale de 6 ans et dont le coût annuel s'élève 0.50€ par habitant (580€ pour 2021).

Les prestations relevant du CAUE, de la SPL Territoire Vaucluse et de SOLIHA seront réalisées selon les conditions et règles de facturation propres à chaque organisme.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les termes et le contenu de la convention avec le Département de Vaucluse dans le cadre du Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales (DACT).

- Autorise le Maire à signer la convention.

6/ Convention avec la C.C. Vaison Ventoux relative au fonctionnement du service instructeur concernant les actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols

M. le Maire rappelle que la commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2006. Le Maire est compétent pour délivrer, au nom de la commune, les permis de construire, d'aménager ou de démolir, pour se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable et pour délivrer les certificats d'urbanisme.

Le Président de la Communauté de Communes a proposé de mettre en place un service instructeur commun pour assurer l'accompagnement des communes dans les autorisations et les actes d'urbanisme relatifs à l'occupation des sols. La commune adhère à ce service depuis sa création en 2015. Le renouvellement des conseils municipaux a rendu caduque la précédente convention d'adhésion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les termes et le contenu de la convention avec la Communauté de Communes Vaison Ventoux relative aux modalités de fonctionnement du service instructeur commun pour les autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

- Autorise le Maire à signer la convention.

7/ Subventions aux associations et organismes

Monsieur le Maire donne lecture des différentes demandes de subvention adressées à la mairie.

Il propose l'attribution des subventions suivantes :

- Maquis Vasio : 50 €

- Association des Anciens Combattants d'Entrechaux : 200 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les subventions suivantes 50€ à l'association Maquis Vasio, et 200€ à l'association des Anciens Combattants d'Entrechaux.

8/ Budget assainissement : décision modificative n°1

Pour permettre le règlement des centimes de TVA relative au budget assainissement, il convient de faire la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement - dépenses

Chapitre	Compte	Intitulé	BP 2020	DM	BP 2020 modifié
011	6226	Honoraires	1 000,00 €	-1,00 €	999,00 €

Section de fonctionnement - dépenses

Chapitre	Compte	Intitulé	BP 2020	DM	BP 2020 modifié
65	658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	1,00 €	1,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative présentée ci-dessus.

Questions diverses :

a) Participation de la commune à la mutuelle des agents

Il est proposé de mettre en place une participation employeur au risque santé et/ou prévoyance des agents. Il est proposé de fixer le montant de cette participation à 20€ par mois.

b) Mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)

Suite au changement de réglementation, il convient de supprimer le régime indemnitaire en place actuellement pour mettre en place le régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

c) Agence Départementale d'Information sur le logement (ADIL)

La commune adhère à l'ADIL de Vaucluse. Les administrés peuvent ainsi bénéficier des conseils des juristes de l'ADIL, par téléphone ou sur rendez-vous à Avignon. Pour information, l'adhésion à l'ADIL s'élève à 162.82 € pour l'année 2021.

d) Espace de vie sociale à Vaison la Romaine

M. DUSSAUD présente au conseil municipal l'Espace de vie sociale installée depuis septembre 2020 à Vaison la Romaine. Cet espace propose aux habitants de Vaison et des communes voisines des points d'informations, d'aide, de rencontres, de solidarités et d'initiatives citoyennes.

M. DUSSAUD y intervient 2 demi-journées par semaine à titre bénévole.

M. GUINTRAND précise que cet espace de vie sociale a été soutenu par le Département de Vaucluse dans le cadre d'un appel à projet.

Il est également précisé que l'ouverture de ce lieu a été rendu possible grâce à l'action de M. Jean-Louis AUMAGE, Président de l'ACAF MSA.

e) Compte rendu du comptage de véhicules réalisé dans la traversée du village

M. Lagneau détaille le compte-rendu du comptage de véhicules réalisé dans la traversée du village avec le soutien de l'agence routière départementale de Vaison la Romaine. En moyenne, près de 2460 véhicules traversent le village chaque jour.

f) Information sur les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif rues des Tilleuls et des Micocouliers

M. LAGNEAU précise que les travaux d'extension du réseau d'assainissement devraient démarrer avant la fin du mois de janvier. Ils seront réalisés par l'entreprise TEYSSIER.

M. le Maire précise qu'une réunion a été organisée avec l'AURAV (Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) et Julien DAUBERT de la communauté de communes, afin d'évoquer l'aménagement de la zone située aux abords des rues des Tilleuls et des Micocouliers.

g) Information sur le projet de restauration de la toiture de l'église Saint Laurent la Neuve

Une consultation a été lancée pour choisir un maître d'œuvre chargé de la rédaction du cahier des charges et du suivi des travaux de restauration de la toiture de l'Eglise Saint Laurent la Neuve. Le CAUE avait réalisé un diagnostic qui a permis d'obtenir un estimatif des travaux à réaliser : 100 000,00 € HT pour la toiture. La commune va solliciter des financements du département de Vaucluse et de la Région pour cette opération.

h) Remerciements Colis de Noël

M. le Maire fait part au conseil municipal des nombreux remerciements reçus pour les colis de Noël distribués aux aînés en fin d'année 2020.

i) Point sur la situation sanitaire

A la demande du Préfet de Vaucluse, un recensement des personnes désireuses de se faire vacciner a été réalisé auprès des personnes âgées de plus de 75 ans. Ce recensement a été fait sur la base des listes électorales de la commune.

Un centre de vaccination ouvrira ses portes le 18 janvier à l'hôpital de Vaison la Romaine. Les modalités de prise de rendez-vous seront communiquées ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le 26 février, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 19 février 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de M. le Maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 15

Etaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLÉMENT, Mme Christiane COUVREUR, M. Claude DUSSAUD, Mme France FARON SOURCEAUX, M. Dominique FRANÇOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE

Absents : M. Géry KWITA donne pouvoir à M. Alexandre ROUX

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe GUINTRAND est désigné secrétaire de séance.

2/ Décisions municipales :

M. le Maire rend compte des décisions prises au titre de ses délégations.

- Renonciation à l'exercice du droit de préemption pour les dossiers suivants :

Type de bien	Localisation	Prix
Fonds de commerce	Avenue des Princes d'Orange	120 000,00 €
Bâti sur terrain propre (garage)	Avenue des Princes d'Orange	34 000,00 €

- Devis acceptés :

Objet	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Fourniture matériel informatique	LDLC PRO	874,86 €	1 049,83 €
Inspection détaillée pont métallique de la Riaille SITES		2 687,00 €	3 224,40 €
Fourniture de matériel de signalisation SIGNATURE		1 359,42 €	1 631,30 €

- Demandes de subventions :

Objet	Organisme	Montant demandé
Restauration de la toiture et du clocher de l'église St Laurent la Neuve	Conseil départemental contrat 20-22	37 500,00 €
Restauration de la toiture et du clocher de l'église St Laurent la Neuve maitrise d'œuvre	Conseil départemental patrimoine	12 500,00 €
Restauration de la toiture et du clocher de l'église St Laurent la Neuve - travaux	Conseil départemental patrimoine	20 000,00 €
Restauration de la toiture et du clocher de l'église St Laurent la Neuve	Région PACA	88 000,00 €
Modernisation des systèmes de chauffage mairie, école primaire et cantine	Etat	44 184,00 €

3/ Modification des commissions communales

M. le Maire propose de modifier les commissions communales comme suit :

- la commission Tourisme/Comité des fêtes devient la commission Tourisme,
- la commission Culture/Bibliothèque/Associations est désormais chargée d'étudier les affaires liées au comité des fêtes.

M. le Maire propose aux conseillers municipaux qui le souhaitent de rejoindre l'une ou l'autre des commissions ainsi modifiées.

Mme BLANC et M. DUSSAUD souhaitent rejoindre la commission Culture / Bibliothèque / Associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les modifications apportées aux commissions telles que précisées ci-dessus.

4/ Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la toiture et du clocher de l'église Saint Laurent la Neuve

M. le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour désigner l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

Aucune offre n'ayant été reçue, il est proposé de déclarer la procédure sans suite pour cause d'infructuosité et de relancer le marché en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de déclarer la procédure relative au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la toiture et du clocher de l'église Saint Laurent la Neuve sans suite pour cause d'infructuosité et ainsi de l'abandonner.
- Décide de relancer un marché en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R2122-2 du code de la commande publique.

5/ Travaux de réhabilitation de l'immeuble Guintrand – attribution des marchés de travaux

M. le Maire rappelle que la commune a lancé une consultation pour les travaux de réhabilitation de l'Immeuble Guintrand. La consultation s'est achevée le 15 janvier 2021.

Après analyse des offres et négociation, il est proposé de retenir les entreprises ayant proposé l'offre la plus économiquement avantageuse :

Lots	Montant estimatif HT	Nb d'offres recevables	Offre économiquement la plus avantageuse
1- Gros Œuvre	155 000,00 €	3	Entreprise EURL SEGU
2- Menuiseries extérieures			
Alu et Bois	20 000,00 €	2	ALU VAISON
3- Menuiseries intérieures	14 500,00 €	1	ALU VAISON
4- Plâtrerie, doublage, cloisons, faux plafonds, isolation	39 500,00 €	1	SOLELEC
5- Revêtements sols et murs scellés	18 500,00 €		Aucune offre
6- Peinture, nettoyage	16 000,00 €		Aucune offre
7- Electricité, chauffage, VMC	38 000,00 €	3	MACHADO
8- Plomberie, sanitaire	15 000,00 €	2	PPC 84
9- Serrurerie	4 500,00 €	1	ALU VAISON
Total	321 000,00 €		260 771,54 €

Pour les lots 5 et 6 pour lesquels aucune entreprise n'a répondu, il est proposé de déclarer ces lots sans suite pour cause d'infructuosité et de les relancer en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable (article R2122-2 du code de la commande publique).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les lots n°1, 2, 3, 4, 7, 8 et 9 aux entreprises ci-dessus pour les montants indiqués,
- Décide de déclarer la procédure du lot n°5 Revêtements de sols et murs scellés sans suite pour cause d'infructuosité et ainsi de l'abandonner.
- Décide de relancer pour le lot n°5 Revêtements de sols et murs scellés un marché en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R2122-2 du code de la commande publique.
- Décide de déclarer la procédure du lot n°6 Peinture, nettoyage sans suite pour cause d'infructuosité et ainsi de l'abandonner.
- Décide de relancer pour le lot n°6 Peinture, nettoyage un marché en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R2122-2 du code de la commande publique.
- Autorise le Maire à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés attribués, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

6/ Acquisition amiable d'un immeuble

M. le Maire précise que dans le cadre du projet de déménagement de la bibliothèque municipale vers les locaux de l'ancien bureau de Poste, l'acquisition de l'immeuble voisin offre l'opportunité d'agrandir l'espace dédié à la bibliothèque et facilite la mise en place de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les 2 étages de cet immeuble pourraient être transformés en logements.

M. le Maire propose que la commune acquière cet immeuble situé au 224 avenue des Princes d'Orange à Entrechaux (84340) parcelle D65, composé d'un rez-de-chaussée et de 2 étages.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble pour un prix maximum de 66 000,00 €.

7/ Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de gestion de la FPT de Vaucluse

M. le Maire précise qu'en cas de congé maladie ordinaire d'un agent titulaire, il ne perçoit pas d'indemnité journalière de l'assurance maladie, c'est l'employeur qui assume le versement de son plein ou demi-traitement. Pour les contractuels, l'assurance maladie verse des indemnités journalières pour une partie du traitement seulement.

La commune est titulaire d'un contrat d'assurance statutaire qui permet le remboursement des sommes versées à l'agent. Ce contrat avait été souscrit suite à une consultation lancée par le Centre de Gestion et arrive à échéance le 31/12/2021.

Le Centre de Gestion propose de lancer une nouvelle consultation pour une période de 4 ans (2022-2025). Si la commune souhaite être associée à cette démarche, il convient de délibérer pour confier au CDG la mission de conclure le nouveau contrat. La décision d'adhérer sera prise une fois les taux de cotisation connus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de confier au CDG 84 la mission de conclure un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

-Prend acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2022.

8/ Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité

M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité afin de palier à l'absence d'un agent. La quotité de temps de travail sera de 22h par semaine, soit 22/35ème. Il est proposé de rémunérer cet agent sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à raison de 22h par semaine.
- Décide de modifier le tableau des effectifs.

9/ Délibération instituant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

M. le Maire précise au conseil municipal que la possibilité de verser des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) doit être formalisée par une délibération. A ce jour, tous les agents peuvent être concernés par le paiement d'heures supplémentaires. Pour rappel, les heures supplémentaires sont des heures réalisées à la demande de la hiérarchie et non de l'agent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- L'IHTS pourra être versée à tous les agents de la commune.
- Le paiement de l'IHTS sera effectué après déclaration par l'autorité territoriale des heures supplémentaires effectuées par les agents concernés.
- L'attribution de l'IHTS fera l'objet d'un arrêté individuel.

10/ Subventions aux associations et organismes

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer les subventions suivantes :
 - o Association des Parents d'Elèves de Vaison la Romaine : 80 €
 - o Union de Vaucluse des délégués départementaux de l'éducation nationale de Vaucluse (DDEN 84) : 50 €
 - o Comité des fêtes d'Entrechaux : 8 000 €

11/ Exonération des droits de terrasse et droits de place pour l'année 2021

M. le Maire propose de prolonger l'exonération des droits de terrasse et droits de place à l'année 2021 afin de soutenir l'économie locale.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de mettre en place l'exonération des droits de place et de terrasse pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

12/ Questions diverses :

a- Point sur les travaux de la commission Environnement

Catherine LECOEUR présente les travaux de la commission Environnement :

- La surveillance des lieux de collecte des ordures ménagères est désormais effective sur la commune.
- Un composteur collectif va être mis en place près des ateliers municipaux.
- Mme Lecœur précise qu'elle a été désignée référente ambroisie de la commune. Le rôle du référent est de repérer l'ambroisie, de participer à sa surveillance et d'informer les personnes concernées sur les mesures de lutte à mettre en œuvre.

b- Point sur les travaux des commissions Tourisme et Jeunesse et Sports

Barbara BLANC présente les travaux des commissions Tourisme et Jeunesse et Sports.

- Le projet de Véloroute devant relier Sablet à Mollans sur Ouvèze et porté en co-maitrise d'ouvrage entre le département de Vaucluse et la C.C. Vaison Ventoux est lancé. Une fois le tracé définitivement arrêté, celui-ci sera présenté au conseil municipal.
- Des arceaux pour permettre le stationnement des vélos vont être installés dans le village, sous la fresque située sur la place de l'église. Soit via l'intermédiaire du Département de Vaucluse qui peut fournir ces équipements (sous réserve d'éligibilité), soit par achat réalisé par la commune.
- La commission a étudié une proposition de parcours nature/accrobranche le long de la Riaille. Compte tenu de la difficulté à réaliser ce projet, il est décidé de ne pas y donner suite.
- Une réflexion est actuellement menée avec le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux concernant l'aménagement du parking du Pont Saint Michel.
- Une réflexion concernant la refonte du site Internet de la commune est également en cours, notamment pour faciliter son accès depuis les appareils mobiles.
- La création de petits objets à l'effigie de la commune est à l'étude. Ces produits seraient en vente au point info tourisme.

c- Projet d'aménagement de la place du Presbytère

M. le Maire présente le projet d'aménagement de la place du Presbytère rendu par le CAUE de Vaucluse.

L'objectif est de démarrer les travaux de réaménagement au début de l'année 2022.

d- Information concernant les projets du Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV) sur la commune.

M. le Maire communique les informations reçues par M. KWITA, délégué de la commune au SEV. Celui-ci a eu confirmation que les travaux permettant l'extinction des points lumineux la nuit allaient être engagés.

L'installation d'une borne pour véhicule électrique est également à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Du nouveau sur Entrechaux

ARRIVÉE DE LA FIBRE

Un point d'étape sur le déploiement de la fibre optique s'est déroulé à Entrechaux le 8 février 2021. A ce jour, plus de 760 000 € ont été investis par l'intercommunalité pour couvrir ses besoins à l'exception de Mollans sur Ouvèze qui dépend du programme Drômois.

Le plan de déploiement en cours concerne Cairanne, Puyméras et Faucon en février, **Entrechaux en mars** et Villedieu en avril pour terminer avant l'été avec Saint Marcellin les Vaison, Saint Romain en Viennois, Sablet, Brantes, Saint Léger du Ventoux et enfin Savoillan.

Il a été aussi rappelé le fonctionnement de ce déploiement :

Vaucluse Numérique, le « bras armé » du Département a en charge l'installation des équipements « à la porte » des particuliers et entreprises. Ses équipes parcourent les communes ciblées et notent les emplacements à pourvoir en équipements puis procèdent aux installations des câbles et armoires de distribution comme nous le constatons au quotidien dans nos communes.



Une fois le « squelette » du réseau terminé les fournisseurs d'accès internet sont informés et peuvent commencer leur campagne de vente des abonnements. Ce sont donc les particuliers qui font leur demande de raccordement aux opérateurs, qui, eux, vont effectuer les travaux jusqu'au domicile des demandeurs. En cas de difficultés, les particuliers et entreprises peuvent contacter directement Vaucluse Numérique qui les aidera dans leurs démarches vers les opérateurs ou rectifiera le câblage en cas « d'oublis » au moment du recensement (voir page 21-22).

DIFFUSION DES MACTHS DE FOOTBALL EURO 2021

A l'occasion de l'EURO 2021 une retransmission des matchs (2 écrans + animation) aura lieu sur la place de l'église, seulement si l'équipe de France est qualifiée.

Les dates prévues en cas de qualification de l'équipe de France sont :

(Calendrier suivant si la France est dans le groupe 1 ou 2)

¼ de finale : vendredi 02 juillet à 18h00 ou samedi 03 juillet à 21h00.

½ finale : mardi 06 juillet à 21h00 ou mercredi 07 juillet à 21h00

Finale dimanche 11 juillet à 21h00.

Sur place Buvette et Food Truck pour vous restaurer.



**VINCENT BENOIT - CONSEILLER
IMMOBILIER IAD FRANCE
À ENTRECHAUX.**

Bonjour, natif de la vallée du Toulourenc et Entrechais depuis déjà 9 ans, je connais parfaitement ce beau secteur. A l'écoute de vos besoins je peux vous faire profiter de mon expérience de conseiller immobilier et de toute la qualité de mon réseau pour vous aider dans votre projet. Vous recherchez un bien à louer ou à acquérir ? Vous êtes propriétaire et souhaitez vendre ou louer votre bien ? Grâce à mes services, vous gagnerez en temps, en pertinence, et en précision.

Étant indépendant (mandataire immobilier indépendant, rattaché au réseau iad France), je suis disponible et peux me déplacer pour venir vous rencontrer sur le secteur. N'hésitez plus à me contacter, je me ferai un plaisir de vous accompagner dans vos projets immobiliers ! Tel : +33 (0)6 65 20 87 78 - Mail : vincent.benoit@iadfrance.fr



Vincent BENOIT
Conseiller en immobilier

☎ 06 65 20 87 78
✉ vincent.benoit@iadfrance.fr
📍 Entrechaux (84)

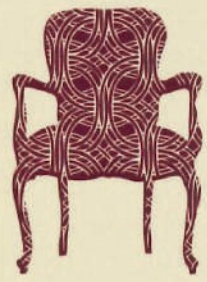
Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Avignon sous le numéro 894472950 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Suivez-moi  Vincent Benoit IAD France iadfrance.fr

DE FIL EN CRIN
Couture et Tapiserie d'Ameublement

3 Rue des trois pèlerins
84340 MALAUCENE

06 23 86 26 42
defilencrin@orange.fr
www.defilencrin.com
facebook



SANDRINE DONAT
Artisan

TAXI
DU TOULOURENC
ENTRECHAUX

VICTOIRE Cédric (EIRL)
385 chemin de Ste croix
84110 Vaison la romaine

Taxidutoulourenc@aol.com
transport médicaux toutes
caisses, gare, aéroport,
tourisme

0685552100



**Mas
ONCLE ERNEST**

Vigneron-Récoltant
en Vallée du Rhône

325 Chemin du Rat Collet Blanc
84340 ENTRECHAUX

Tél : 06 64 71 56 15
Mail : mas-oncle-ernest@hotmail.fr
Site : www.mas-oncle-ernest.com

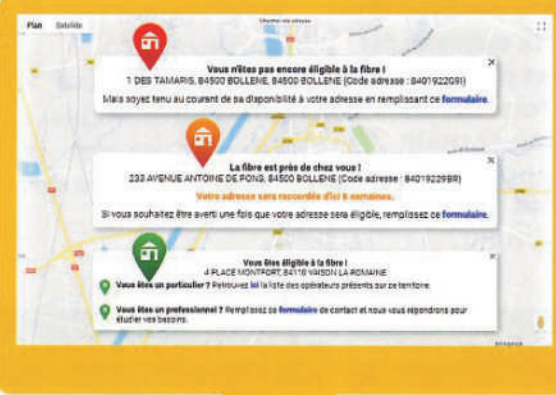


La fibre arrive chez vous!

Vaucluse Numérique déploie la fibre sur ma commune. Comment m'y prendre pour en bénéficier ?

1ère étape : Mon éligibilité

Je me connecte sur le site www.vaucluse-numerique.fr
Je saisis l'adresse de mon logement pour vérifier la couleur de la pastille qui s'affiche. En cliquant dessus, une bulle apparaît avec un message en fonction de mon éligibilité.



Pastille rouge
Le réseau est en construction par Vaucluse Numérique. Je dois patienter, je peux m'informer sur le site www.vaucluse-numerique.fr

Pastille orange
Le réseau est construit, un gel commercial réglementaire de 3 mois permet aux opérateurs de s'installer, selon leurs calendriers et stratégies commerciales.

Pastille verte
Je suis éligible. Je vérifie régulièrement auprès de l'opérateur de mon choix la disponibilité de ses offres.

Si mon logement n'est pas référencé, je peux contacter Vaucluse Numérique par téléphone : **0 809 54 00 84** Service gratuit + prix appel

L'arrivée des opérateurs est progressive. Si l'opérateur de mon choix n'est pas encore présent et que je souhaite bénéficier de la fibre plus rapidement, je peux en choisir un autre parmi ceux de la liste disponible sur le site vaucluse-numerique.fr.

2ème étape : Mon raccordement

Le **raccordement** est réalisé par l'**opérateur que j'ai choisi**. Le technicien tire un câble souterrain ou aérien en suivant généralement le câble téléphonique existant.

Il installe un **boîtier** à proximité de l'arrivée télécom dans mon **logement**.

Si un support ou une conduite existants peuvent être utilisés, **aucun frais** n'est à ma charge pour un raccordement.

Néanmoins, selon l'opérateur, des frais de dossier ou de gestion peuvent être facturés.

Vaucluse Numérique n'intervient pas dans la relation commerciale entre l'opérateur et son client.



Quelques cas particuliers

1 Si la viabilisation télécom de ma parcelle ne permet pas le passage d'un câble optique ou n'est pas réalisée. Je fais réaliser les travaux pour pouvoir passer le câble jusqu'au bâtiment.

2 Si la gaine télécom sur la copropriété n'est pas utilisable. Je fais appel au syndic ou à la copropriété pour la réalisation des travaux permettant le passage de la fibre.

3 Si la gaine télécom en domaine public n'est pas utilisable. A la demande de mon opérateur, Vaucluse Numérique se charge de solliciter les gestionnaires de l'infrastructure pour la faire réparer.

4 Le technicien d'installation ne parvient pas à faire fonctionner le service. Mon opérateur se charge d'identifier le problème et reprend rendez-vous.

3ème étape : Je suis raccordé à la fibre

Mon opérateur est mon interlocuteur pour toute question ou problème lié aux services souscrits.

UN PROJET FINANCÉ PAR



En co-financement avec



et les EPCI suivants : Aygues Ouvèze en Provence, Enclave des Papes, Pays de Grignan, Rhône Lez Provence, Vaison Ventoux, Pays Réuni d'Orange, Les Sorgues du Comtat, Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Luberon Monts de Vaucluse, Pays d'Apt Luberon, Sud Luberon, Ventoux Sud.

Etat Civil

Si des personnes nées, mariées, ou décédées ne figurent pas, il ne s'agit pas d'un oubli. Il est précisé que les noms communiqués ci-dessous sont uniquement ceux dont les actes sont retranscrits dans nos registres d'Etat Civil.

NAISSANCES

Maël, Maurice, Jean-Claude, Diego MAZOYER – 34 Rue du Hameau du Plan – est né le 22 janvier 2021 à Orange.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux nés.

MARIAGE

SINTES Nicolas Barthélémy et PERIN Catherine Marie-Claude - 15 Rue du Grand Jardin - se sont mariés le 23 janvier 2021.

JANSSENS Herman Robert Maria et VERMEERBERGEN Eva - 17 Rue du Hameau du Plan se sont mariés le 08 février 2021.

Félicitations aux époux.

DÉCÈS

Inhumées dans le cimetière d'Entrechaux mais non domiciliés sur la commune :

ROULPH Marie-Jeanne veuve FAZI (90 ans) - Mazan - est décédée le 21.0.2021 à Mazan.

CROTTI Jean (75 ans) - Vetrax-Monthoux (74) - est décédé le 04.02.2021 à Annemasse.

TOURNIAYRE André (87 ans) Gabes (Tunisie) - est décédé le 17.02.2021 à Orange.

REYMONET Josian (53 ans) Malaucène - est décédé le 23.03.2021 à Malaucène.

Sincères condoléances aux familles.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

Le 14.01.2021 à : MAZOYER Clovis - 34 Rue du Hameau du Plan - clôture mur plein

Le 09.02.2021 à : FAIN Sébastien - 698 Chemin du Plan - Piscine

Le 09.02.2021 à : ROY Rémi - 119 Avenue des Princes d'Orange - garage de 55 m²

Le 11.02.2021 à : BOGAERT Gérard - 300 Chemin de Puyséby - fermeture balcon et chambre

Le 18.02.2021 à : CHAVE Stéphan - 169 rue des Ecoles - clôture + piscine et abri

Le 09.03.2021 à : EYDOUX Christian - 1589 Chemin de la Folie - piscine hors-sol

Le 12.03.2021 à : REGE Alain - 92 Chemin des Escleirieux - piscine et clôture grillage rigide

Le 29.03.2021 à : GUILLET Daniel - 431 Traverse des Voconces - panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Le 05.01.2021 à : BROHEE Paul - 471 Chemin du Puy - rénovation maison + piscine

Le 13.01.2021 à : SCI EL SOL - 61 chemin des Escleirieux - construction salle de jeux

Le 27.01.2021 à : BES GROUPE - Rue du Charron - construction 5 logements

Le 01.02.2021 à : VOS Eric - 3159 Route de Faucon - extension habitation

Le 19.02.2021 à : LE COQ SAINT GILLES Hervé - Route de Malaucène - maison individuelle

Le 18.02.2021 à : TRUC Régis - 795 Route de Mollans - façades, abri de jardin, clôture

Le 19.02.2021 à : DEWINTER Michel - 555 Route de St Marcellin - garage

Agenda

Lundi 10 mai : Nettoyage sentier botanique et parcours santé (Intercallis)
Samedi 15 mai : Balade entomologique (RDV du Parc)
Mercredi 19 et Jeudi 20 mai : Fête de la nature (Intercallis/RDV du Parc)
Samedi 22 mai : Visite guidée du sentier botanique (Intercallis/RDV du Parc)
Vendredi 28 mai : Fête des voisins (Comité des Fêtes)
Vendredi 04 juin : Nettoyage de la rivière (Intercallis/RDV du Parc)
Dimanche 06 juin : Rallye surprise à vélo (Intercallis)
Dimanche 13 juin : Course de BMX (coupe PACA)
Vendredi 18 juin : Pièce de théâtre en plein air (Centre Dramatique Des Villages)
Samedi 03 et dimanche 04 juillet : Week-end médiéval (Comité des Fêtes)
Samedi 31 juillet : Paëlla (Lign'Tonic)
Samedi 07 août : Fête foraine, concert et feu d'artifice (Comité des Fêtes)



Les Permanences

SERVICES PUBLICS

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi de :
9h00 - 12h00.

Mercredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.
Tel : 04 90 46 00 11 Fax : 04 90 46 01 51
email : mairie.entrechaux@orange.fr
site : <http://entrechaux-en-provence.fr>

Agence Postale Communale et Point Infos Tourisme :

Bureau ouvert le matin du lundi au samedi
9h00-12h00 (hiver)

Bureau ouvert l'après-midi : du lundi au
vendredi de 14h00 à 17h00. (hiver)

Agence Postale Tel : 04 90 62 96 81

Point Infos Tourisme Tel : 04 90 12 89 94

mail : tourisme.entrechaux@orange.fr

Trésorerie de Vaison la Romaine : du lundi
au mercredi 9h00-12h00 et 13h00-16h00.

Jeudi et vendredi 9h00-12h00.

Centre Impôts Service du lundi au vendredi
de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h



Bibliothèque Mary Glasgow
Ouverture : Lundi 10h00-12h00 -
Mercredi 10h00-12h00 et 16h00-19h00 -
vendredi 9h00 -12h00.(réservé aux écoles)
pendant les périodes scolaires. OU de
10h00 à 12h00 (tout public) pendant les
vacances scolaires.

Le 1er samedi de chaque mois :
de 10h00 à 12h00. Tel 04 90 46 03 15
Poste multimédia : aux heures d'ouverture.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Sophie RIGAUT et Xavier BERNARD,
Conseillers Départementaux du canton de
Vaison-la-Romaine, se tiennent à la
disposition des administrés qui désirent les
rencontrer.

M. Xavier BERNARD,
sur Rendez-vous du lundi au vendredi en
Mairie d'Entrechaux . Tel : 04 90 46 00 11
ou mail : mairie.entrechaux@orange.fr
Mme Sophie RIGAUT, n'assure plus les
permanences mensuelles, mais restera à la
disposition des administrés sur demande de
rendez-vous.

mail : sophie.rigaut@vaucluse.fr

PERMANENCES ET AUTRES SERVICES à Entrechaux

CAUE de Vaucluse :

Vous voulez construire, agrandir, restaurer
votre habitation, refaire votre façade, modifier
votre devanture commerciale, édifier un
bâtiment agricole, construire une piscine, un
abri de jardin, un garage, installer une serre,
édifier une clôture, etc... Avant le dépôt de
votre dossier, venez consulter gratuitement
l'architecte conseiller qui vous fera gagner du
temps !

Mme FROBERT, Architecte Conseil du CAUE,
vous recevra le 1er mardi de chaque mois de
9h30 à 11h30.

Prendre rendez-vous au 04 90 46 00 11.

Objets encombrants (service communal) :

Uniquement les gros encombrants !

A domicile tous les 2e mardi de chaque mois.

Inscrivez-vous en mairie 04 90 46 00 11

CUMA de l'Ouvèze :

FAYEL Gabriel : 06 19 18 39 23

ASA Ouvèze Ventoux :

Permanence lundi et jeudi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

786, Chemin du Plan - 84340 ENTRECHAUX

Mail : contact@asa-ouveze-ventoux.fr

Tel : 04 90 46 05 65

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

Tel : 04 90 46 09 43



Location des salles

Salle de la mairie
1 Place Paul Guinrand
Capacité maximum : 60 personnes
Coin cuisine. Parking

Tarifs : s'adresser au secrétariat de la mairie

PERMANENCES ET AUTRES SERVICES dans les communes voisines

Assistante Sociale :

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois le
matin à

L'Espace Départemental des Solidarités
Rue Laennec 84110 Vaison la Romaine.
Sur rendez-vous au 04 90 36 53 50

Mutualité Sociale Agricole :

Lundi au vendredi de 9h à 12h Quai Pasteur
à Vaison la Romaine
Tel 04 90 13 66 66

ADIL de Vaucluse :

Service gratuit propriétaires-locataires :
Permanences sans rendez-vous :
Malaucène, le 3ème jeudi du mois de 14h à
16h en mairie.

Vaison le 1er mercredi du mois de 13h30 à
16h en mairie

Déchetterie Intercommunale de Vaison-La-Romaine :

Service gratuit pour les Particuliers.

Du lundi au samedi de 8h à 12h (réservé aux
pros) et de 14h à 17h (réservé aux
particuliers)

Tel : 06 07 98 23 32

Le tri est sélectif et facile : végétaux, piles,
batteries, métal, cartons, vêtements,
plastiques, etc...

CORRESPONDANTES DE PRESSE LOCALES

Isabelle ALEXANDRE (La Provence) mail :
isabelle.alexandre.provence@gmail.com
Myriam BERTRAND (La Gazette Locale et la
Tribune) mail : mimiduventoux@gmail.com
Anne-Marie JEANJEAN (Vaucluse Matin)
annemarie_jeanjean@yahoo.fr



Salle polyvalente
Route de Mollans

Capacité maximum : 250 personnes assises
300 personnes debouts

Parking

Tarifs : s'adresser au secrétariat de la mairie.

Nos commerçants et artisans

Epicerie VIVAL
REGE Hervé Traiteur : 04 90 46 02 50
Ouvert du mardi au samedi : 8h-12h30 et 16h-19h. Dimanche : 8h-12h.

Boulangerie VALENTIN Yohan 04 90 46 03 25
Fermée dimanche tout le jour.
Ouverte du lundi au samedi.
6h-12h30 et 16h30-19h30.

Bar les Domaines du Midi : 04 90 28 05 03
Ouvert du lundi au dimanche : 7h à 22h30
Fermé le mardi

Bistrot d'Aurélié : 04 90 41 09 52
Ouvert de 7h à 22h30
Fermé le mercredi tout le jour et le dimanche après midi

Tabac-Presse-Loto FDJ : 04 90 62 31 83
Été – Hiver :
Ouvert : 7h-12h30 et 16h30-19h15
Dimanches et Fériés : 8h-12h et 17h-19h

Camping le Bon Crouzet : 04 90 46 01 62

Camping les 3 Rivières : 04 90 46 01 72

Camping le Puyséby : 07 61 83 30 90

Domaine Champ Long : 04 90 46 01 58
Ouvert du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h

Le Mas des Flauzières : 06 12 69 82 90
Ouvert du lundi au samedi 10h-12h et 14h-18h

Domaine Talès : 06 15 73 04 50
Ouvert du lundi au samedi 10h-12h et 14h-19h

Mas Oncle Ernest : 06 64 71 56 15
Ouvert du lundi au samedi sur rdv

Studio PENNELLO : 04 90 62 30 63 sur rdv

Amélie coiffure : 06 12 95 11 43

Education canine : 06 22 74 06 33 sur rdv

GANICHOT Philippe carreleur : 06 08 26 68 51

VAYSSE Sarah aide à domicile : 06 43 59 77 45

BONNERT Hervé Aménagements intérieurs :
06 63 19 81 18

MONTERO Frédéric Multitravaux :
06 99 73 44 93

FABRE Michel et Fils Electricité Générale
06 11 52 50 03 ou 06 11 51 47 11

DOMI Coiffure :
06 60 16 16 90 ou 04 90 46 09 88
Fermée lundi
Mardi 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Jeudi domicile
Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Samedi 9h00-13h00

Restaurant l'Ancienne Poste : 04 90 46 09 84
Ouvert du samedi au mercredi 12h-13h30 et 19h30-21h. Fermé : jeudi et vendredi midi.

Restaurant Auberge d'Anaïs : 04 90 36 20 06
Ouvert du mardi au dimanche 12h-13h30 et 19h30-21h. Fermé le lundi

Restaurant Saint Hubert : 04 90 46 00 05
Ouvert du jeudi au lundi 12h-13h30 et 19h30-21h. Fermé : mardi et mercredi

Restaurant l'Oiseau du Paradis 06 09 70 20 83
Ouvert du lundi au samedi 12h-16h et 18h30-22h30

Garage GRIOZEL Fabien : 04 90 46 00 95
Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Laboratoire Centiflor : 04 90 36 22 03
Ouvert du lundi au jeudi 8h30-17h vendredi 8h30-12h30 et sur rdv

Thérapeute Reiki : 06 88 88 77 83 sur rdv

BRAS Gérard : Négocio de véhicules
06 12 10 91 48

Fleurs du soleil Fleuriste : 06 13 53 30 98

ARNOUX Stéphane Paysagiste 06 63 29 75 77

TAXI du Toulourenc : 06 85 55 21 00

POQUET José Louis Façadier : 07 85 46 52 73

Habitat Consulting : Energie renouvelable :
06 15 71 65 55

MONTERO Christine Blanchisserie
06 27 87 04 15

Biscuiterie les Secrets de Lola : 04 90 28 97 82
Ouverte du lundi au dimanche 10h-12h et 15h-20h (horaires variables. Téléphoner avant de venir)

COMMERÇANTS AMBULANTS :

ROBERTO PIZZA Samedi soir Place de l'église
Tel : 06 27 24 67 34

POULETTE DOREE : lundi place de l'église
Les autres jours : sur l'aire de pique-nique près du rond-point de Mollans
Tel : 06 03 87 33 75 couscous et tajine sur commande

Associations

ANCIENS COMBATTANTS
Georges VAYSSE
Tel : 04 90 46 01 54

APEE
Association Parents Elèves Entrechaux
Elodie VEREYCKEN
elodievereycken@sfr.fr
Tel : 06 06 74 88 76

ASSOCIATION SAUVEGARDE CHATEAU
Gilbert GUIFFRAY
gilbertguiffRAY@gmail.com
Tel : 06 27 84 59 97

BMX CLUB ENTRECHAUX
Jérémie BARBETTE
Tel : 06 61 14 37 96
bmxclubentrechaux84@gmail.com

COEURS2PARRAINS
Gérard BOGAERT
contact@coeurs2parrains.fr
Tel : 06 11 87 67 96

COMITE DE JUMELAGE
Xavier BERNARD
Tel : 06 22 97 25 73

COMITE DES FETES
Diane SOCKEEL
comitedesfetes.entrechaux@gmail.com

LIGN'TONIC
Marjos REYNAUD
Tel : 06 28 34 55 24
lign.tonic@gmail.com Facebook : lign'tonic

INTERCALLIS
Avec Section Environnement
Association d'Animation Culturelle Entrechaux
Dominique FROIDEFOND
Mail : intercallis@entrechaux.info
Facebook : //www.facebook.com/Intercallis/
Site internet : https : intercallis.entrechaux.info/

P'TITS GENIES D'ENTRECHAUX
Marina ESKIDJIAN
Tel : 06 15 65 36 94
les.pgp.84@gmail.com

RANDOPASSION84
Daniel GUILLET
Tel : 06 85 01 62 35
daniel.guillet4@gmail.com

SOCIETE DE CHASSE
Guillaume DEVINE
Tel : 06 59 24 77 08

TEAM ENTRECHAUX V.H
Lucien ARTILLAN
Tel : 06 35 17 69 23
lucien.artillan@orange.fr

TEMPS RETROUVE
Annie CHAVE
LIGN'TONIC
04 90 46 09 94 ou 06 60 35 97 66
annie.chave84340@gmail.com



Numéros Utiles

MEDICAL & SECURITE

Sapeurs Pompiers.....	18 ou 112 depuis un mobile
SAMU.....	15
Dentistes dimanche & jours fériés.....	04 90 31 43 43 ou 04 75 40 82 82
Pharmacies de garde 24h/24h.....	3237
Hôpital de Vaison la Romaine.....	04 90 36 04 58
Urgence Pôle Santé Carpentras.....	04 32 85 90 00
Centre Anti Poison Marseille.....	04 91 75 25 25
Brigade de Malaucène.....	04 90 65 20 09
Gendarmerie Nationale.....	17



PSYCHO & SOCIO

SOS Amitié.....	01 40 09 15 22
SOS Drogue, Alcool, Tabac, info service.....	113
Accueil sans abri, urgence sociale.....	115
Allo enfance maltraitée.....	119
Soustet Vaison.....	04 90 03 89 66
Centre Médico Psy adultes.....	04 90 03 89 76
SIDA info service.....	0800 840 800
Alzheimer.....	04 32 74 14 74

PREVENTION & MUTUELLES

Contraception urgence.....	0800 105 105
Planning Familial, IVG.....	04 90 63 81 67
Espace Départemental des Solidarités.....	04 90 36 53 50
Sécurité Sociale, 826 allée Ambroise Croizat 84100 Orange.....	3263
MSA, Quai Pasteur Vaison la Romaine.....	04 90 13 66 66
CAF, 6 rue St Charles Avignon.....	08 10 25 84 10

SERVICES

Communauté Communes Vaison Ventoux.....	04 90 36 16 29
EDF dépannage.....	09 72 67 50 84
ERDF Accueil (relevé compteurs...)	09 69 32 18 59
SAUR (eau potable).....	04 83 06 70 02
SUEZ (assainissement).....	0977 408 408
Agence France Telecom.....	1014
Service Après Vente.....	1013
Forfaits et service.....	3000
Allo service public.....	3939
Trésor Public, 37 av V Hugo Vaison.....	04 90 36 00 29
Centre Impôts Fonciers Avignon.....	04 90 27 71 91
Avenue du 7e Génie Cité Administrative	
CAUE- architecte conseil.....	04 90 13 49 50
Info sur le logement.....	04 90 16 34 34

Aux Fleurs du Soleil
Claudie & Jean-Paul
Entrechaux "Le Plan"
et sur vos marchés de Provence

Toutes compositions florales
"Que du Bonheur !"

04 90 37 69 47 - 06 13 53 30 98
www.fleursdusoleil.florajet.com



Ganichot
Philippe
Artisan
Carreleur

84340 Entrechaux 04 90 46 04 16 - 06 08 26 68 51

Face au Ventoux, dans un site exceptionnel,
l'Auberge de la Clue offre le cadre idéal
pour vos repas en famille ou entre amis.

Vous y apprécierez l'accueil chaleureux
de Monsieur et Madame Truphémus,
l'ambiance sympathique, et la cuisine soignée
de Bernard et Didier Nicolas-Truphémus.

Bar - Restaurant
26170 PLAISIANS
Tél. 04 75 28 01 17

SALLE CLIMATISÉE
FERMÉ LE LUNDI, EN SAISON
MAISON FONDÉE EN 1882
Réservation souhaitée. Egalement pour vos banquets et réceptions.

Franck DELAYE
PLOMBERIE

● Zinguerie ●
● Solaire ●
● Pompe à Chaleur ●

04.90.62.72.19 / 06.68.03.92.79
84340 Malaucène

Les Secrets de Lola
VENTE SUR PLACE

BISCUITERIE
ARTISANALE
DE TRADITION
DEPUIS 1999

LAURENCE ALBANESI & MARC BOCCASSINI

885, chemin des Amarens - ZA - 84340 Entrechaux
Tél. 04 90 28 97 82
secretsdelola@gmail.com - www.secretsdelola.fr

Arbres Jardins

- Entretien de propriété
- Maintenance écologique
- Elagage
- Débroussaillage

Stéphane Arnoux
Le Village, 84340 Entrechaux
Tél. 04 90 46 09 75 - 06 63 29 75 77

RAMONAGE
Agrément préfectoral
G.REYNAUD et S.SERRA
MULTI SERVICES

29 ans d'expérience
Tarif 2020
Cheminée à bois 60 € - Ch chaudière + tuyau 70 €

Tél : 04 90 62 05 39 Mob : 06 32 16 88 52



GÉRARD BRAS

Négoce de Véhicules Poids Lourds
Pièces détachées
Matériel



1121, chemin du Plan
84340 ENTRECHAUX



06 12 10 91 48

Jérôme BENOIT



Dégustation vente / Vin de la Propriété

Bouteilles & Bag in Box

Gigondas, Vacqueyras,
Côtes du Rhône Villages Séguret,
Côtes du Rhône Villages, & Ventoux

1131 Route de Vaison la Romaine
84340 ENTRECHAUX

Tel : +33 (0)4 90 46 00 08

Port : +33 (0)6 12 69 82 90

Email : lemasdesflauziers@yahoo.fr

Site: www.lemasdesflauziers.com

ALU

ALU - PVC - STORES

VAISON

ZA LES ECLUSES

84110 VAISON LA ROMAINE

04 90 363 363

contact@aluvaison.fr

DEVIS GRATUIT



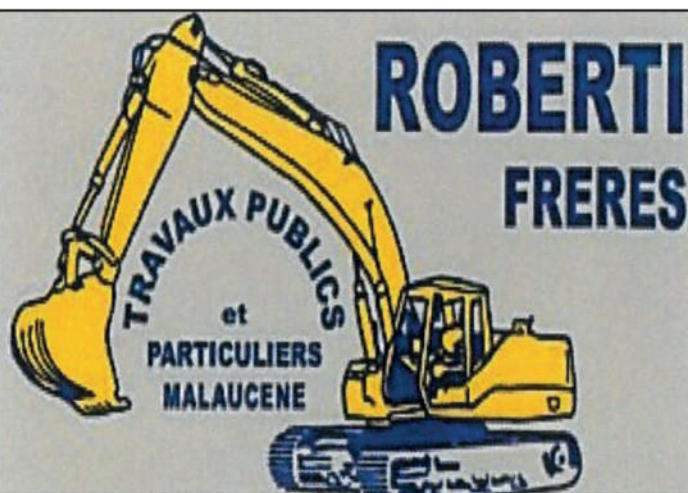
VERANDAS

MENUISERIES ALU & PVC

STORES

VOLETS ROULANTS ET BATTANTS

PERGOLAS BIOCLIMATIQUES



ROBERTI FRERES

Rue guimety

84340 Malaucène

Tél : 04,90,12,36,69

Fax : 04,90,65,15,88

Email : sarl.roberti.frs@wanadoo.fr